

PEFC/10-31-555
CE n° 1973-CPD-

DECLARATION DES PERFORMANCES ²

Dans le cadre de l'application du Règlement N°305/2011 des Produits de Construction incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

soigné, Monsieur INARD
Gérant de la société INARD BOIS

Déclare que la production de « Bois de structure à section rectangulaire classés pour sa résistance » est conforme aux dispositions du contrôle de production en usine de la norme EN 14 081-1 : 2005 + A1 : 201 pour une utilisation en structure pour les bâtiments et les ponts.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<i>Résistance mécanique</i>	C24	EN 1912:2012+ EN 338:2009

L'organisme notifié QUALISUD, 1017 route de PAU, 40800 AIRE SUR L'ADOUR identifié 1973 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé **1973-CPD-012** et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait à VILLEMUSTAUSOU, le 01/07/2013

Signature :

